DELEGATION DU DROIT DE DESTRUCTION
DES ANIMAUX CLASSES « NUISIBLES »

Détenteurs du droit de destruction des animaux classés nuisibles sur nos parcelles situées sur la commune de : ……...
Déléguons ce droit à Monsieur :
……..
Si piégeur agrée, préciser le N° d'agrément :…….....

Pour procéder à la destruction des animaux « nuisibles », en nos lieux et place, sur l'ensemble de nos propriétés dans le respect des lois en vigueur.

Cette délégation est valable pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Nous soussignés :

Détenteur du droit de destruction	**Date**	**Emargement**